

# FRAUDES ALIMENTAIRES, LE CAS DES MATÉRIAUX AU CONTACT



## OBJECTIFS

- Comprendre les exigences en matière de gestion de la fraude
- Définir et utiliser une méthodologie d'analyse de la vulnérabilité des matériaux au contact
- Etre en mesure de donner confiance aux parties intéressées (clients, autorités, organismes certificateurs...)

Référence  
EM023

Prix  
750 € HT (+TVA 20 %)

Horaires : 9h00–17h30  
Durée : 1 jour (7 heures)

Rennes : 6 juin 2018  
Rennes : 25 septembre 2018

## PUBLIC

Ingénieurs et techniciens des services  
Qualité, Production, Achats...

Filières : IAA et fabricants de matériaux  
au contact des aliments

## PRE-REQUIS

- Connaître la réglementation française et européenne en matière de matériaux au contact

(ou avoir suivi le stage «EM010 - Déclarations d'aptitude au contact des denrées alimentaires»)

- Avoir des connaissances sur les méthodes d'évaluation de la vulnérabilité à la fraude alimentaire

(ou avoir suivi le stage «QE044 - Authenticité / fraude : Évaluez la vulnérabilité de vos Matières Premières»)

## INTERVENANT

Olivier RONDOUIN : Expert intervenant depuis plus de 20 ans sur les thématiques liées à l'hygiène, la conception hygiénique et l'analyse de risques / membre du sous-groupe de travail « Training & Education » international de l'EHEDG / formateur autorisé par l'EHEDG.

## PEDAGOGIE

Pédagogie participative : alternance d'exposés illustrés d'un support Powerpoint, d'échanges interactifs et de travaux dirigés.

## EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des connaissances et questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client en fin de stage.

Les référentiels de certification « qualité et sécurité des aliments » ont élargi leurs exigences en matière de maîtrise de la fraude alimentaire aux matériaux au contact. Dans ce contexte, les professionnels se trouvent un peu désarmés car les approches actuelles, méthodes et outils proposés ne prennent en compte que les problèmes de fraudes liés aux matières, ingrédients ou additifs alimentaires.

Ce stage vous propose de vous aider à compléter vos analyses de vulnérabilité sur les matériaux au contact en vous apportant à la fois l'approche méthodologique et des exemples possibles de fraudes sur les matériaux au contact.

## FONDAMENTAUX

- Rappel rapide sur la réglementation des matériaux au contact
- Obligation d'informations, le cas de la déclaration de conformité

- Application au papier/ carton plat ou ondulé
- Application aux colles, encres et vernis
- Autres

## FOOD FRAUD, DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Définition
- Réglementations applicables
- Actions des autorités (DGCCRF, OPSON...)
- Exigences des référentiels GFSI en matière de Food Fraud
  - IFS (Food & Pack)
  - BRC (Food & Pack)
  - FSSC 22000 (Food & Pack)

## QUELLES MESURES D'ATTÉNUATION METTRE EN PLACE ?

- Impact sur le processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs de matériaux au contact
- Garanties du fournisseur
- Contrôles à réception
- Analyses
- Autres

## QUELS OUTILS POUR ÉVALUER SA VULNÉRABILITÉ À LA FRAUDE ALIMENTAIRE ?

- Mise en place d'un processus spécifique de veille
- Approche VACCP et outils associés
  - SSAFE
  - ADRIA
  - Autres (possibilités d'échanger sur vos outils lors de la formation)
- Adaptation de ces outils au cas des fraudes concernant les matériaux au contact

## IDENTIFICATION D'EXEMPLES DE VULNÉRABILITÉS

- Application aux plastiques
- Application aux métaux

## LES +

Etude de cas fil rouge tout au long de la formation permettant :

- d'identifier sa dépendance à des filières à risque et à des couples matières/fournisseurs à risque
- d'enrichir son plan de lutte contre la fraude alimentaire avec des données complémentaires concernant les matériaux au contact.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Existence : 53 29 000 6329 • N° TVA : FR 45306964271

Renseignements : Tél. 02 98 10 18 55

À retourner par fax au 02 98 10 24 46  
ou par email à [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)  
ou par courrier à : ADRIA Développement - Créac'h Gwen  
29196 QUIMPER Cedex

**Au stage :** EM023 - Fraude, le cas des matériaux contact      Date et lieu : .....

(code du stage)

**PARTICIPANT(S) et ENTREPRISE** (Merci de compléter cette partie en totalité pour éviter toute erreur)

## Participant(s) :

Mme  M.    Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Email : .....

Mme  M.    Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Email : .....

## Entreprise :

Nom société : ..... Effectif : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Code T.V.A. Européen : ..... N° SIRET : ..... Code NAF : .....

## Responsable formation ou personne chargée du dossier :

Mme  M.    Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Email : .....

## FACTURATION et DOCUMENTS LÉGAUX

### La facture est prise en charge par votre société : N° de bon de commande :

Ci-joint un chèque de ..... € TTC à l'ordre de "ADRIA Développement"

Règlement à réception de la facture (Merci de préciser l'adresse de facturation si différente de ci-dessus)

Société : ..... Effectif : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Code T.V.A. Européen : ..... N° SIRET : ..... Code NAF : .....

### Le règlement est pris en charge par votre fonds de financement (merci de renseigner les champs suivants)

Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : .....

N° de dossier : .....

\*Les frais correspondent aux frais d'animation, d'enseignement, de documentation et au repas du midi. L'hébergement et la réservation sont à vos soins (une liste d'hôtels vous sera communiquée à la confirmation du stage).

\* Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée. Un exemplaire est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise avant la formation.

\* La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de présence et du programme du stage.

## CONDITIONS DE VENTE

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :

**Toute inscription annulée dans les dix jours ouvrés précédant le début du stage donnera lieu à une facturation partielle du stage.**

ADRIA Développement se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Fait à : ..... le : ..... Signature du Responsable :  
et cachet de l'entreprise

**Je recevrai dans les meilleurs délais la confirmation de cette inscription.**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

# Conditions générales de vente

## Formations Inter-Entreprises



### ▶ AVANT L'INSCRIPTION

Inscrivez-vous le plus tôt possible et dans l'idéal au minimum un mois avant le stage pour une meilleure organisation.

### ▶ MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Complétez le bulletin d'inscription ou établissez un bon de commande, en reprenant les rubriques du bulletin d'inscription le cas échéant.
2. Retournez-le :
  - < Par mail à [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)
  - < Par fax au 02.98.10.24.46
  - < Par courrier à ADRIA Développement  
Secrétariat Formations Inter-entreprises  
ZA Créac'h Gwen - 29196 Quimper Cedex
3. Dès réception de votre bulletin, nous enregistrons votre inscription et en accusons réception par mail. Veuillez à bien renseigner vos coordonnées.
4. Environ deux semaines avant la session, nous vous adressons :
  - < La convention de formation
  - < Une convocation nominative par participant
  - < L'adresse du lieu de formation et le plan d'accès
  - < Une liste d'hôtels pour vous loger (réservation à votre charge)
  - < Le programme détaillé et les horaires

### ▶ TARIFS

Nos prix catalogue sont à majorer de la T.V.A. au taux en vigueur à la date de facturation. Ils englobent les frais d'animation, les déjeuners, les pauses, et les documents pédagogiques.

### ▶ REMISES FIDÉLITÉ

Souhaitant favoriser la participation des salariés de votre entreprise à nos formations, l'ADRIA vous propose des remises en fonction du nombre d'inscriptions sur l'année :

- < Réduction de 5% sur les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> inscriptions
- < Réduction de 10% sur les 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> inscriptions
- < Réduction de 15% sur la 10<sup>ème</sup> et plus

**Cas particulier :** Pour l'inscription d'un deuxième salarié à une même formation (même programme et même date), vous bénéficiez de 10 % de remise sur la 2<sup>ème</sup> inscription. Cette offre n'est pas cumulable avec le programme de remise ci-dessus.

### ▶ PAIEMENT

Dès l'inscription ou à réception de facture à l'issue de la formation,

- < Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « ADRIA Développement »
- < Par virement bancaire

Mentionnez clairement votre adresse de facturation en précisant celle de votre OPCA ou FAF le cas échéant.

La demande de prise en charge auprès de votre organisme payeur doit être faite avant le début de l'action de formation. La notification de prise en charge de l'organisme payeur sera remise à l'ADRIA au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la formation.

Adria Développement est un organisme de formation enregistré sous le n° 53 29 000 6329 auprès du Préfet de la Région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

### ▶ DOCUMENTS LÉGAUX

Nous vous adressons :

- < A la confirmation du stage, une convention de formation professionnelle continue, établie selon les textes en vigueur. Un exemplaire est à nous retourner signé, revêtu du cachet de votre entreprise, **avant le début du stage**.
- < A l'issue de la formation, joints à la facture, un programme et l'attestation de présence nominative.

### ▶ ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

< **Modification :**

Vous pouvez à tout moment remplacer un stagiaire par un autre.

< **Annulation tardive :**

Pour toute inscription annulée dans les 10 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 10 % du prix total du stage. Pour toute inscription annulée dans les 5 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 50 % du prix total du stage.

< **Annulation ou abandon en cours de stage :**

Facturation intégrale.

Une annulation n'est effective que lorsqu'elle a été confirmée par mail ou par courrier.

### ▶ ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT DE L'ADRIA

L'ADRIA se réserve le droit de remplacer un intervenant par un autre, de compétences équivalentes, sans que le contenu de la formation n'en soit altéré.

L'ADRIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, au plus tard une semaine avant la date du stage, si le nombre de stagiaires ne permet pas de réaliser la formation dans les conditions optimales sur le plan pédagogique.

Dans ce cas, l'ADRIA procède au remboursement du droit d'inscription dans les meilleurs délais. Toute indemnisation allant au delà de ce remboursement sera exclue.

L'ADRIA se réserve la possibilité de modifier le planning prévisionnel établi au catalogue et s'engage à tenir informé le client de toute modification attachée à une session : date, lieu, prix, durée du stage.

Une mise à jour du catalogue est réalisée sur notre site Internet [www.adria-formationagroalimentaire.fr](http://www.adria-formationagroalimentaire.fr)

### ▶ SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques remis lors des formations sont couverts par le droit d'auteur. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation, dans un but commercial ou non commercial, sur quelque support que ce soit, est interdite.

#### ADRIA Développement

Créac'h gwen, 29196 QUIMPER cedex

#### Service Formations Inter-Entreprises :

Tél : 02 98 10 18 55 – Fax : 02 98 10 24 46

Mail : [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)

N° SIRET 306 964 271 00036

N° TVA FR45306964271

N° Déclaration activité : 53290006329